



## Ville de Saint-Lambert

AVIS D’AFFICHAGE

Concours numéro **2021-08**

<b>Titre DE L’EMPLOI :</b>	Agent(e) en environnement (Écobrigade)	<b>DIRECTION :</b>	Direction du Génie, de l’urbanisme et de l’environnement, division environnement
<b>Catégorie :</b>	Col blanc	<b>STATUT :</b>	Étudiant(e)
<b>TRAITEMENT :</b>	Entre 16,98 \$ et 19,53 \$ / heure 33,75 heures par semaine 8 h 15 à 16 h 45 du lundi, mercredi et jeudi, 13h à 19h30 le mardi 8 h 15 à 12 h le vendredi	<b>Lieu de travail :</b>	55, avenue Argyle
<b>HORAIRE :</b>	L’horaire pourrait varier en fonctions des activités et des besoins de la division.  Période d’embauche : 18 semaines (mai à septembre)	<b>DURÉE DE L’AFFICHAGE :</b>	9 au 23 février 2021

### MANDAT :

L’Écobrigade parcourt à vélo le territoire de Saint-Lambert afin d’assurer la connaissance et le respect de la réglementation municipale touchant l’environnement. Le rôle principal de l’écobrigade est de sensibiliser les citoyens au respect de l’environnement et de la réglementation en vigueur. Bien que son rôle ne soit pas coercitif, l’employé informe l’inspecteur municipal à la réglementation lorsque des infractions sont constatées. L’écobrigade est aussi présente à plusieurs événements de sensibilisation à l’environnement tels que la vente d’arbres, la journée de la famille et les activités municipales, si de tels événements sont possibles dans le contexte. L’agent participe également aux activités d’équipe de la division.

### FONCTIONS :

- Organiser des événements environnementaux, y participer, tenir des kiosques (si autorisé);
- Patrouiller à vélo le territoire de la Ville de Saint-Lambert pour surveiller le respect de la réglementation environnementale et faire du porte-à-porte (si autorisé);
- Concevoir des guides ou des feuillets de sensibilisation, développer une procédure qui applique des concepts de développement durable;
- Participer à des événements et animer des ateliers de sensibilisation à l’environnement notamment avec les enfants;
- Être responsable des postes de compostage communautaire, des sites d’apport volontaire et du conteneur de récupération du verre;
- Développer du matériel de sensibilisation à l’environnement;
- Agir en agent de soutien pour les activités liées à la biodiversité et aux changements climatiques.

Cette description n’est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L’étudiant peut être appelé à s’acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

### EXIGENCES :

#### SCOLARITÉ

- Être étudiant au niveau collégial ou universitaire dans un domaine lié à l’environnement.

#### EXPÉRIENCE

- De l’expérience de travail dans le domaine municipal sera considérée comme un atout.

#### QUALITÉS REQUISES

- Avoir un grand intérêt pour la gestion des matières résiduelles, de l’eau, l’agriculture urbaine et la gestion des pesticides et la foresterie
- Posséder de bonnes connaissances concernant les enjeux environnementaux actuels (consommation d’eau, gestion des matières résiduelles, pesticides, GES);
- Entretenir des relations cordiales et efficaces;
- Posséder une excellente maîtrise du Français et un Anglais fonctionnel;
- Être autonome et débrouillard;
- Être doté d’une rigueur intellectuelle et d’un excellent jugement;
- Entregant et aptitude en service à la clientèle;
- Être en bonne condition physique.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir une preuve de fréquentation scolaire, leur curriculum vitae et une lettre de présentation et d’intérêt, en mentionnant clairement le numéro de concours **2021-08**, au plus tard le 23 février 2021, avant 17 h, à l’adresse suivante :

**Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines et des communications**

55, avenue Argyle

Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Courriel : [dotation@saint-lambert.ca](mailto:dotation@saint-lambert.ca)

Télécopieur : 450 672-3732